# **QUESTIONNAIRE EAU SECOURS 31 (LISTE NPA)**

## **QUESTION 1:**

Approuvez-vous le vote du conseil de Métropole du 13 décembre 2018, attribuant la délégation de service public de l'eau à Veolia et celle de l'assainissement à Suez, sur le territoire de la Métropole ?

<del>OUI</del> NON

#### **QUESTION 2:**

Quatre élus sortants de la Métropole, avec le soutien des associations regroupées dans notre Collectif, estimant que l'étude de la Régie n'a pas été menée de façon équitable par rapport aux offres de Veolia et Suez, ont porté plainte au TA. Pensez-vous que leur démarche est justifiée ?

OUI NON

#### **QUESTION 3:**

Alors que les dernières factures arrivées début 2020 sur Toulouse font apparaître un tarif autour de 4€ /m3, pensez-vous que le tarif annoncé pour 2020 par Veolia et Suez de 2,95€/m3 montre que Veolia (ex CGE) qui a géré pendant 30 ans l'eau et l'assainissement sur Toulouse, a dû réaliser des bénéfices très importants sur le dos des usagers domestiques ?

OUI NON

### **QUESTION 4:**

Si vous êtes élu.e au conseil de Métropole, êtes-vous prêt.e à engager une action immédiate visant à rompre les contrats avec Veolia et Suez ?

OUI NON

#### **QUESTION 5:**

Les compteurs d'eau viennent d'être renouvelés et ont été remplacés par des compteurs de radio relève (voir note en fin de page). Ces compteurs sont neufs ou très récents. Le contrat de DSP prévoit leur remplacement par des compteurs de télé-relève. Approuvez-vous ce choix ?

<del>OUI</del> NON

## **QUESTION 6:**

Nous revendiquons **un juste prix de l'eau** qui doit répondre à plusieurs exigences : la qualité de l'eau, un bon entretien du réseau, une solidarité à l'égard des plus démunis (premiers m3 gratuits, tarification progressive), un programme d'économies de la consommation,... Quelle sera votre action pour répondre à ces exigences ?

Nous estimons que ces objectifs, que nous partageons, ne pourront réellement être atteints que par un retour en régie des services de l'eau et de l'assainissement sur tout le territoire de la Métropole.

C'est pourquoi nous avons répondu OUI à la question 4. Les indemnisations auxquelles ne manqueront pas de prétendre Veolia et Suez, ne devraient pas remettre en cause la possibilité d'atteindre ces objectifs.

Cela n'empêche en rien de lutter dès à présent, avec l'appui des associations et des usagers domestiques de l'eau et de l'assainissement, pour obtenir des avancées sur les différents points que vous soulignez.